

Action en faveur de l'économie d'énergie - remplacement des huisseries de la mairie

Les travaux de remplacement des huisseries de la mairie sont terminés.

Les anciennes portes et fenêtres en simple vitrage et bois ne répondant plus aux normes environnementales, le conseil municipal avait voté en décembre 2021 pour cet investissement.

L'entreprise DOMECCO retenue pour cette prestation sur un devis de 25 945,54 € TTC, a donc installé deux portes en aluminium, et 9 fenêtres en PVC avec volets roulants intégrés en lieux et places des anciennes.

Cet investissement a été subventionné par la Préfecture de la Somme, par le biais de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, à hauteur de 35 % du montant HT de l'opération pour la somme de 7567 €.

La commune touchera sur cet investissement 3 615, 08 € par le biais du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée.
Coût total de l'opération pour la commune : 14 763,46 €.

Nous remercions l'Etat pour son soutien financier dans ce projet qui permettra à la collectivité de réaliser des économies d'énergies.



Tempête du 23 octobre 2022

Compte-tenu de l'épisode climatique violent du dimanche 23 octobre 2022, la mairie va constituer un dossier de demande de classement en catastrophe naturelle. Les personnes sinistrées sont invitées à se faire connaître en mairie, en produisant un courrier précisant :

- leurs coordonnées,
- la date et heure de la tempête,
- les dégâts occasionnés.

Pour rappel : vous disposez d'un délai de 5 jours pour déclarer votre sinistre auprès de votre assurance.
Les deux démarches sont concomitantes.

Action en faveur de l'économie d'énergie - remplacement des huisseries de la mairie

Les travaux de remplacement des huisseries de la mairie sont terminés.

Les anciennes portes et fenêtres en simple vitrage et bois ne répondant plus aux normes environnementales, le conseil municipal avait voté en décembre 2021 pour cet investissement.

L'entreprise DOMECCO retenue pour cette prestation sur un devis de 25 945,54 € TTC, a donc installé deux portes en aluminium, et 9 fenêtres en PVC avec volets roulants intégrés en lieux et places des anciennes.

Cet investissement a été subventionné par la Préfecture de la Somme, par le biais de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, à hauteur de 35 % du montant HT de l'opération pour la somme de 7567 €.

La commune touchera sur cet investissement 3 615, 08 € par le biais du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée.
Coût total de l'opération pour la commune : 14 763,46 €.

Nous remercions l'Etat pour son soutien financier dans ce projet qui permettra à la collectivité de réaliser des économies d'énergies.



Tempête du 23 octobre 2022

Compte-tenu de l'épisode climatique violent du dimanche 23 octobre 2022, la mairie va constituer un dossier de demande de classement en catastrophe naturelle. Les personnes sinistrées sont invitées à se faire connaître en mairie, en produisant un courrier précisant :

- leurs coordonnées,
- la date et heure de la tempête,
- les dégâts occasionnés.

Pour rappel : vous disposez d'un délai de 5 jours pour déclarer votre sinistre auprès de votre assurance.
Les deux démarches sont concomitantes.